

Colle AB 1300



PERFORMANCES

Base Hybride polymère



Sans isocyanate
Sans solvant
Sans eau



Grande résistance et
bonne adhésion



Grande flexibilité



Sans primaire dans la
plupart de cas



Émissions dans l'air
intérieur* : A+



Certification EC1_R⁺



N° FCBA :
FCBA.IBC.342.371-
ChD/SM-
N°2013.492.1060
(chêne massif 130x14 mm)



PRÉCONISATION

Pour les lames de
largeur courante
- Massif jusqu'à 130 mm
- Contrecollé jusqu'à
260 mm



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- Colle monocomposant basée sur une formulation hybrides polymères, AB 1300, est utilisée pour le collage de parquet massif (largeur jusqu'à 130 mm) ou contrecollé jusqu'à 260 mm de largeur.
- Réticule (durcit) au contact de l'humidité.
- Utilisation uniquement en intérieur.
- Sa composition chimique lui permet d'adhérer sur la plupart des sols du bâtiment tels que :
 - Chape ciment,
 - Dalles béton,
 - Chape anhydrite,
 - Chape allégée,
 - Ragréage P3,
 - Carrelage⁽¹⁾,
 - Ainsi que sur les parquets bruts et pré-vernis de toutes essences de bois couramment utilisées (essences rares et noyer, nous consulter).
- Collage dans des environnements difficiles (sol chauffant, salle de bains...).
- Très bonne applicabilité à la spatule, bonne tenue des sillons pour optimiser le contact entre le support et la colle.
- Adhérence sans primaire dans la plupart des cas.
- Faible odeur.
- Résistance à l'eau après durcissement.
- Grande flexibilité qui apporte une meilleure résistance tridimensionnelle pour suivre les mouvements naturels du parquet (rétraction / dilatation, vibrations).
- Amélioration du confort acoustique.

⁽¹⁾Sur supports fermés (type carrelage) procéder au ponçage préalable au grain 24 ou 36. Dépoussiérer très soigneusement.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Se référer au D.T.U 51.2.
- Les supports doivent être propres, secs et exempts de corps gras ou de poussière.
- Enlever les résidus de colle sur parquet, sol vinylique ou sous ancienne moquette à l'aide du DÉCAPANT BÂTIMENT 10' GÉLIFIÉ BLANCHON.
- La colle doit être stockée au moins 24 h dans le lieu de pose avant la mise en œuvre, à une température > 10°C.
- Le parquet doit être stocké dans la pièce avant le début du collage dans les conditions définies par le fournisseur (température & hygrométrie).
- L'humidité relative de la chape béton ne doit pas dépasser 3 %.
- Dans le cas d'une chape anhydrite, l'humidité relative ne doit pas dépasser 0,5 % (0,3% si chauffage au sol). Poncer au grain 24 ou 36 et aspirer les poussières avant la pose.
- L'humidité relative des parquets doit être comprise entre 7 et 11 %.
- Support plan : max 5 mm sous la règle de 2 m.
- Sol chauffant : le système de chauffage doit fonctionner pendant 2 à 3 semaines avant l'encollage. Il doit être arrêté 48h avant la pose. La remise en service pourra se faire une semaine après la pose.
- Pour favoriser l'adhérence et éliminer la laitance du ciment, il est possible soit d'utiliser le NEUTRALISANT CIMENT BLANCHON (laisser sécher plusieurs jours et vérifier le taux d'humidité avant l'encollage) soit de poncer au grain 24 ou 36 et de bien aspirer les poussières.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- Ne pas encoller les supports si la température est inférieure à 12°C ou si l'humidité relative de la pièce est supérieure à 65%.
- Étaler la colle au moyen d'une spatule crantée sur la chape. Poser le parquet sur les cordons de colle encore frais (maximum 30 min après la dépose).

Blanchon

Colle AB 1300

- Après la dépose de la colle, il est possible d'ajuster les lames pendant une durée de 60 minutes.
- Respecter un jeu de dilatation de 10 à 20 mm tout autour de la pièce.
- Sur sols chauffants, l'application de la colle doit être réalisée sur l'intégralité de la surface, de manière uniforme.

Nettoyage des ustensiles

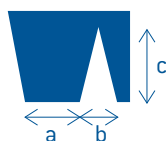
- Immédiatement après usage, avec du DILUANT SYNTILAC® BLANCHON.
- Après durcissement de la colle, utiliser le DÉCAPANT BÂTIMENT 10' GÉLIFIÉ ou éliminer mécaniquement.
- Protégeons l'environnement :
 - Rincer avec le minimum de DILUANT SYNTILAC® dans un récipient ; laisser le liquide s'évaporer.
 - Jeter les résidus secs à la poubelle. Ne pas les rejeter à l'égout.
 - Bien refermer l'emballage après usage.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.

SÉCHAGE, DURCISSEMENT ET MISE EN SERVICE

- Temps d'ajustabilité : 1 h environ. Peut varier de 40 à 90 min selon la température et le taux d'humidité du lieu.
- Temps d'accessibilité (marche) : 24 h selon la température et le degré d'hygrométrie.
- Temps minimum pour poncer ou pour appliquer une finition : 48 h.
- Sur sol chauffant : attendre 1 semaine avant de remettre en service l'installation.

RENDEMENT

- Peut varier selon la spatule utilisée :



- Spatule TKB B11 : 800 – 1000 g/m² pour le collage de parquet mosaïque, sol stratifié, contrecollé de largeur courante.
- {a : 7,90 ; b : 6,10 ; c : 5,00}
- Spatule TKB B16 : 900 – 1200 g/m² pour le collage de parquet massif et contrecollé de grande largeur. Conseillé dans le cas d'un sol irrégulier (limite de 5 mm sous une règle de 2m).
- {a : 11,90 ; b : 8,10 ; c : 7,45}

CONDITIONNEMENT

- 2 sachets de 6 kg par carton.
- Sachet triple couches PP/aluminium/PE.

CONSERVATION

- 12 mois dans son emballage d'origine et hermétiquement fermé.
- Après ouverture de la sachet, la conserver à l'abri de l'humidité et l'utiliser le plus rapidement possible.
- Température de stockage entre 5 et 25°C.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	COLLAGE DE LAMES DE PARQUET MASSIF OU DE CONTRECOLLÉ
BASE CHIMIQUE	Hybrides polymères
CLASSIFICATION AFNOR	Sans objet
DENSITÉ	1,6 à 1,8 [20°C, selon NF T 30020]
VISCOSITÉ	150 À 200 cP
DURETÉ	40 (shore A)
TEMPS DE FORMATION DE PEAU	60 minutes (peut varier de 40 à 90 min)
VITESSE DE POLYMÉRISATION	2 mm / 24h [23°C, 50% HR]
TEMPS D'ACCESSIBILITÉ	24 h
TEMPS MINIMUM POUR PONCER	48 h
AGRÈMENT FCBA	FCBA.IBC.342.371-ChD/SM-N°2013.492.1060
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité (FDS) correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
CONSERVATION	STOCKER À L'ABRI DU GEL (ATTENTION AU STOCKAGE DANS LES VÉHICULES)

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée le 07.05.2013.
Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif. Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits. Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

Blanchon, dans le cadre de sa démarche globale de respect de l'homme et de l'environnement a choisi d'éditionner ce document sur un papier 100% recyclé et l'a confié à un imprimeur certifié Imprim'Vert.



28 rue Charles Martin - BP 105
69192 SAINT-FONS CEDEX (France)
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax 04 78 70 07 18
Export Lines: Tel: [0033] 472 89 06 09
Fax: [0033] 472 89 06 02

Blanchon

BLANCHON S.A. - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - E-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com